



# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

## Commission scolaire des Phares

### Des états financiers positifs qui permettent une amélioration des services aux élèves

**Rimouski, le 24 novembre 2008** – Réuni en séance publique le 24 novembre 2008, le Conseil des commissaires a adopté les états financiers de la Commission scolaire des Phares, pour l'année se terminant au 30 juin 2008. La Commission scolaire a dégagé un surplus de 1 409 000 \$ de l'exercice financier 2007-2008. Ce surplus sera en très grande partie réinvesti dans les services aux élèves.

L'excédent des revenus sur les dépenses s'explique principalement par les facteurs suivants :

- Augmentation, en fin d'année 2007-2008, du financement en provenance du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport de l'ordre de 310 000 \$;
- Diminution des coûts liés à l'absentéisme : 200 000 \$;
- Diminution des coûts d'énergie : 250 000 \$;
- Économies réalisées au service de la dette : 113 000 \$;
- Augmentation de la clientèle dans les centres de formation : 500 000 \$.

La Commission scolaire des Phares prévoit donc réinjecter le surplus réalisé au cours de la dernière année dans la bonification des services aux élèves :

- Mesures qui seront mises de l'avant pour les élèves de l'école le Mistral;
- Investissements additionnels dans les services pour les élèves en difficulté;
- Investissements supplémentaires dans l'application de la stratégie d'intervention « Agir autrement » pour la réussite des élèves;
- Injection de fonds supplémentaires dans les budgets des écoles et des centres de formation;
- Achat de livres pour les bibliothèques scolaires;
- Achat de manuels scolaires.

De plus, l'excédent réalisé permettra de donner une légère marge de manœuvre à la Commission scolaire pour un montant d'environ 340 000 \$.

En 2007-2008, le budget d'investissements de la C.S. des Phares s'établissait à 6,9 millions \$. Les principaux investissements ont été réalisés dans le projet d'efficacité énergétique, la relocalisation du Centre de formation des adultes de Mont-Joli, le réaménagement des laboratoires de sciences au secondaire et la poursuite du programme de maintien des bâtiments.

Au 30 juin 2008, des surplus cumulés totalisant près de 4 millions \$ s'établissaient comme suit :

Surplus centralisé à la Commission scolaire :	1 403 000 \$
Surplus des écoles :	324 000 \$
Surplus des centres de formation :	1 980 000 \$
Surplus des services de garde :	290 000 \$

Ces surplus cumulés incluent bien sûr l'excédent de 1,4 million \$ réalisé en 2007-2008.

Le président de la Commission scolaire des Phares, monsieur Raymond Tudeau, considère le dépôt de ces états financiers comme une excellente nouvelle, autant pour l'ensemble de l'organisation que pour les élèves qui seront les premiers à en bénéficier. « Nous avons dû assurer une gestion très serrée des dépenses, au cours des dernières années et malgré cela, notre marge de manœuvre avait été considérablement réduite. Les dernières performances sur le plan financier sont encourageantes mais il faut tout de même demeurer prudents, d'autant plus qu'une partie des surplus de la dernière année ne seront pas récurrents. »

Par ailleurs, monsieur Tudeau a tenu à préciser que la grande priorité de la Commission scolaire demeure la réussite des élèves et que les réinvestissements prévus dans les services à la clientèle jeune et adulte vont dans ce sens. « Même en période de restrictions budgétaires, nous avons fait le choix de maintenir et de bonifier les services aux élèves. Nous serons donc d'autant plus heureux de pouvoir y investir des montants supplémentaires cette année. »

Source : Monsieur Raymond Tudeau  
Président  
Commission scolaire des Phares  
418 723-9485